

- b) le bureau de douane le plus rapproché du théâtre des recherches ou du sauvetage, en lui fournissant des détails sur le territoire en question, sur le temps que prendra probablement l'avion, sur les marques d'identité de chaque appareil et sur le nombre de personnes qui en composent l'équipage.
- (2) Advenant l'atterrissage d'un avion de l'État de l'un des deux pays sur le territoire de l'autre, au cours des opérations de recherche d'urgence ou de sauvetage, un rapport sera soumis oralement ou transmis par téléphone au percepteur des douanes le plus rapproché, afin que celui-ci puisse fournir l'aide voulue relativement à toute importation spéciale nécessitée par lesdites opérations. Ce rapport pourra être fait par le Centre de coordination ou par les pilotes intéressés, selon qu'il sera préférable dans l'intérêt des opérations de sauvetage.
- (3) Advenant qu'un article quelconque transporté d'un pays à l'autre par l'avion en question au cours des opérations de recherche ou de sauvetage reste dans ce dernier pays une fois les opérations terminées, ledit article sera assujéti au traitement douanier normalement accordé dans ce pays aux articles importés.

Au sens de la présente Note, l'expression "avion de l'État" désigne tout avion des Gouvernements du Canada et des États-Unis ou tout autre avion immatriculé aux États-Unis ou au Canada, et qui peut être placé sous la direction d'un Centre de coordination de sauvetage de l'un ou l'autre des deux pays, en vue d'une opération d'urgence de recherche ou de sauvetage."

En réponse à votre note, j'ai l'honneur d'informer Votre Excellence que le Gouvernement des États-Unis souscrit aux propositions précitées et accepte que la note de Votre Excellence ainsi que la présente réponse constituent entre nos deux Gouvernements un accord qui prendra effet à la présente date et restera en vigueur soixante jours après que l'une des parties aura signifié à l'autre le désir de mettre fin audit accord.

Veillez agréer, Monsieur l'Ambassadeur, les assurances renouvelées de ma très haute considération.

JAMES E. WEBB.